

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS		NORD et limitrophes		à l'étranger	
1 an	100.00	6 mois	55.00	1 an	100.00
6 mois	55.00	3 mois	30.00	6 mois	55.00
3 mois	30.00	15 jours	10.00	3 mois	30.00
15 jours	10.00	5 jours	5.00	15 jours	10.00
5 jours	5.00	1 jour	1.00	5 jours	10.00

REDACTION		ANNONCES	
ROUBAIX	25, rue Carnot, Tél. 57.	ROUBAIX	25, rue Carnot, Tél. 57.
LILLE	5, rue Faidherbe, Tél. 56.51.	LILLE	5, rue Faidherbe, Tél. 56.51.
PARIS	11, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.64.	PARIS	11, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.64.
MOURMELON	105, rue de la Station, Tél. 2.44.	MOURMELON	105, rue de la Station, Tél. 2.44.

Colombophilie
Roubaix
N'oubliez pas que vous pouvez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES
Dumont, Brionne, F. de la Motte, Hamier, Signe, etc.
Pharm^e du Progrès
153, Grande-Rue, 153
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

Une seule justice

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 4 JANVIER (Midi).
Sous l'impulsion de M. Camille Chauvigny qui jeudi matin a donné des instructions en conséquence, le scandale du Crédit municipal de Bayonne va enfin sortir des ténèbres où il a été cantonné jusqu'à présent. On s'est enfin décidé à perquisitionner dans le bureau qu'occupait Escroc place Saint-Georges, au siège d'une société fondée par lui mais d'où le Conseil d'administration, pris de soupçons, finit par l'évincer.
Avec cet impénétrable sang-neo qui caractérise ce personnage bâtarde dont l'habileté laissa dire à envia même qu'il connaissait son loup: « On peut traiter des affaires honnêtes avec des hommes malhonnêtes quand ils sont de cette taille », Stavisky continuait à avoir son bureau parisien, place Saint-Georges. C'est là qu'il recevait sa correspondance. On s'étonne donc que les perquisitions n'aient pas eu lieu plus tôt!
Aussi bien, il reste maints autres faits déconcertants dans cette affaire. Il est démontré que Escroc a passé son temps à monter des entreprises toutes plus suspectes les unes que les autres. Il n'a pu continuer sa frénésie industrielle qu'en bénéficiant d'une protection ininterrompue dont les politiciens n'avaient pas le monopole. On voudrait que de pareilles manœuvres fussent condamnées en haut lieu, car elles déshonorent vite un régime si, en les laissant s'installer, on leur imprime un sceau officiel. C'est déjà trop que, grâce à ces complaisances, l'enquête ait été si longtemps mise en veilleuse. N'est-il pas évident que Escroc a eu tout le temps nécessaire pour faire disparaître les pièces les plus compromettantes? On lui a laissé le loisir de prendre ses dispositions pour une fuite, que certains considéraient comme ayant été protégée. A plus forte raison a-t-il pu cacher des papiers compromettants. Et ce qui est très étrange pour lui est aussi pour ses complices.
On ne peut que souhaiter que la lumière soit faite sur toutes ces prodigalités dont s'alarme l'opinion publique. Dores et déjà, il apparaît que son vénalité, soit l'olle légèreté, des personnages officiels ont permis, mieux, encouragé, les entreprises frauduleuses de ce bandit de droit commun.
M. Chauvigny nous promet que l'enquête en cours ne s'arrêtera pas devant les considérations de personnes, si haut placées soient-elles. Ce résultat ne sera obtenu, il faut bien le dire, que parce que l'opinion, une fois saisie, exige que les coupables, tous les coupables, soient recherchés et punis. Mais ce résultat même est insuffisant si des garanties ne sont pas données pour l'avenir. La conscience française se révolte à l'idée qu'il y ait eu de telles injustices: l'une pour les pauvres bêtes, les isolés sans relations politiques, et l'autre pour les puissants appuyés de l'épave de Stavisky, qui reçoivent à leur tour les politiciens.

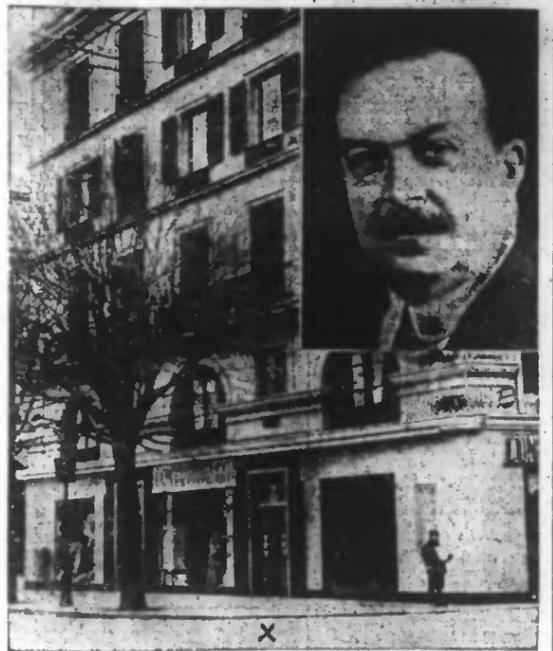
Un sénateur américain préconise des représailles contre la France

Le projet de loi proposant une triple imposition de droits de douane sur les produits importés aux Etats-Unis en provenance des pays qui ont fait défaut aux échéances de leurs dettes envers les Etats-Unis a été présenté à la Chambre par M. Krutson, représentant républicain du Minnesota.
Critiquant particulièrement l'attitude de la France, M. Krutson a déclaré que le Congrès devrait prendre des mesures déclarées pour forcer le paiement de 11 milliards de dollars dus aux Etats-Unis.
Au lieu de tenir ses engagements solennels, a-t-il ajouté, la France, à chaque échéance, nous tourne le dos. En ce moment, elle serait prête à occuper notre marché des vins et à exporter chez nous 175 millions de bouteilles de champagne et de grandes quantités de vins et de liqueurs. S'il n'en tenait qu'à moi, j'introduirais l'octroi de passeports pour la France, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à lui faire entendre raison.
Je mettrai l'embargo sur tous les produits français tant que la France n'aura pas effectué ses paiements. Il me semble que trop de personnalités officielles américaines portent des dé-

La mort de cinq éléphants au zoo de Vincennes

Les cadavres de deux des cinq éléphants qui furent asphyxiés lors de l'incendie qui éclata l'autre nuit au zoo de Vincennes.

LE BILAN PROVISIONNAIRE DES ESCROQUERIES DE STAVISKY S'ÉTABLIT A CINQ CENTS MILLIONS



UNE VUE EXTÉRIEURE DU CRÉDIT MUNICIPAL DE BAYONNE. En haut, à droite: M. JOSEPH GARAY, député, maire de Bayonne, président du Conseil d'Administration.

Le scandale du Crédit Municipal de Bayonne s'amplifie tous les jours. Exceptionnelle par la gravité des responsabilités administratives, gigantesque par le chiffre des escroqueries, surprenante au point de vue des personnes concernées, l'affaire de Bayonne se classe parmi les plus graves de notre époque.
Le cas Stavisky est vraiment unique: on ne l'a jamais vu, en effet, un aventurier chevronné, maître d'école de l'identité de Stavisky était connue de la Sûreté depuis 1926, réussit à devenir l'ami d'un grand industriel, à devenir l'intéressé d'un grand établissement d'intérêt public sous le contrôle de l'Etat.
On est tout autorisé à se poser cette question rudimentaire: à la suite de quelles circonstances spéciales Stavisky, cet escroc de génie, a-t-il pu échapper méthodiquement à l'engrenage de la justice et se jouer du Code pénal.

ESCROQUERIE D'UN DEMI-MILLIARD

Un journaliste parisien a été reçu par M. Pachot, qui fut commissaire à la police judiciaire et eut à ce titre à s'occuper à diverses reprises de l'escroc Stavisky.
Après avoir tracé un saisissant portrait de Stavisky, « le plus éminent des bandits d'affaires que les cinquante dernières années aient fait sortir du terroir et qui réussit d'un charme perfide auquel ne pouvaient résister que les natures vraiment viriles et les âmes bien trempées », M. Pachot expliqua comment il entra en rapports avec l'escroc.
Des scènes de change avaient porté contre lui une plainte visant un an de détournement d'environ huit millions. Stavisky disparut et M. Pachot ne le retrouva dans une somptueuse villa de Marly-le-Roi que grâce à une dénonciation de Jean Galmot. Ce n'est d'ailleurs qu'après avoir fouillé de fond en comble l'habitation que M. Pachot le découvrit, dans un réduit secret où il se trouvait complètement nu.
Il fit alors deux ans de prison préventive et, grâce aux similes fort hant placés dont il jouissait, sortit de prison sans avoir été jugé.
Situé libéré, il reprit sa vie au point exact où il l'avait laissée. Sa principale tactique était de créer des affaires en série se garantissant mutuellement, sans qu'une seule représentât quoi que ce fût d'honnête et de tangible. M. Pachot évalue à 500 millions le chiffre total des escroqueries commises par Stavisky.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 4 janvier. — M. René Domange a demandé à interrompre le président du Conseil, des la rentrée des Chambres, sur les responsabilités politiques et administratives mises en cause par le scandale du Crédit Municipal de Bayonne, ainsi que sur les défaillances et les lenteurs de l'action publique dans cette affaire.
(Lire la suite page 2.)

GERMAINE D'ANGLEMONT SERA-T-ELLE REMISE EN LIBERTÉ ?

Paris, 4 janvier. — M. Jean-Charles Legrand, défenseur de Germaine d'Anglemont, a l'intention de soulever prochainement la question de l'illégalité de la détention de sa cliente, en se fondant sur les termes de la nouvelle loi sur la liberté individuelle.

En Belgique, l'intervention du Roi empêche une crise ministérielle sur la question des fonctionnaires inciviques

Bruxelles, 4 janvier. — La situation ministérielle était très tendue jeudi. Toute la matinée s'était passée en conversations et en réunions politiques. Fidèles à leurs points de vue, les ministres fléaux ne voulaient pas céder sur la réintégration des fonctionnaires inciviques. D'autre part, les ministres catholiques flamands, MM. Sap et Van Laere, n'abandonnaient aucune de leurs réclamations. Appuyés par M. Van Cauwelaert, ils avaient, dès le premier jour de l'incident, transporté ce point sur le terrain politique et non sur le terrain administratif, la réintégration de ces fonctionnaires était pour eux un acte de justice à accomplir vis-à-vis du peuple flamand.
La division du Gouvernement était évidente. La discussion et la démission du Cabinet devaient en être la conséquence logique. Elle semblait inévitable jeudi à 15 heures, quand les ministres se réunirent en Conseil.
Une formule transactionnelle avait été alors présentée par M. de Broqueville, président du Conseil: « Ou réintégrer les agents subalternes convertis pendant la guerre par la circulaire de M. le ministre Vandevyvere et on soumettrait à un tribunal de magistrats le cas des agents supérieurs. »
Ce Conseil a duré 5 heures. A 20 heures, la réunion prit fin et les ministres déclarèrent aux journalistes qu'il n'y aurait pas de crise ministérielle et qu'une décision avait été prise à l'unanimité à la suite d'une lettre et d'une note du Roi présentant des suggestions auxquelles le Conseil des ministres s'était unanimement rallié. Quelques instants plus tard, un communiqué dans ce sens était publié. Voici le texte de la lettre que le Roi a adressée au Premier Ministre: « Je vous adresse une note résumant mes vœux de voir sur la question de la réintégration de certains fonctionnaires et employés précédemment révoqués. Je vous saurais gré de communiquer cette note à vos collègues, persuadé qu'ils serviront, en les adoptant, la cause de la concorde nationale. »
« J'ai le plus ardent désir de respecter scrupuleusement la justice et l'ajl la profonde conviction de ne pas faire en vain appel à l'esprit d'équité de vos collègues. »
« Veuillez agréer, etc. »
La note accompagnant la lettre du Roi, succincte, la constitution d'un Conseil composé de trois magistrats expérimentés, qui seront chargés de réviser les dossiers relatifs aux fonctionnaires qui ne tombent pas sous le coup de la circulaire de M. Vandevyvere.
C'est, somme toute, la suggestion transactionnelle que M. de Broqueville avait proposée aux ministres, qui reçoit l'approbation du Conseil et empêche ainsi une crise ministérielle.

La catastrophe minière de Bohême a causé 138 morts et de nombreux blessés

Prague, 4 janvier. — La mine Nelsonk, où s'est produite une catastrophe mercredi soir, appartient à la principale société minière tchécoslovaque. Elle comprend un puits d'extraction de 230 mètres, un puits de descente, quatre fosses d'aération et une fosse d'épuisement. Par la fosse d'épuisement, la seule que l'explosion n'ait détruite qu'en partie, les sauveteurs ont réussi, au petit jour, à pénétrer sur le fond de la mine, mais les mineurs ensevelis se trouvaient au front de mine au moment de l'explosion, et à 8 heures du matin encore, les sauveteurs pourraient pénétrer dans les galeries qu'en rivaquant l'asphyxie.
Quatre mineurs seulement ont pu se sauver par les échelles du puits d'aération, mais après 300 mètres d'ascension, ils ont été arrêtés à la surface presque asphyxiés et épuisés.
Deux autres mineurs qui tentaient de remonter avec eux, sont retombés au fond.
Aux quatre corps retirés hier soir, sont venus s'ajouter dix autres au cours de la nuit. C'est vraisemblablement à 136 morts, au fond, et 2 morts et de nombreux blessés à la surface, que s'élève le bilan de cette catastrophe.

La suppression des émissions religieuses à Radio-Paris

L'Etat, nouveau propriétaire du poste national de Radio-Paris, a décidé, à partir du 1^{er} janvier 1934, de supprimer les émissions officielles toutes les émissions religieuses qui étaient transmises par cette station, le dimanche, le jeudi et le vendredi, seraient supprimées.
On a peine à croire à la réalité d'une telle information. Les religieux protestants, juifs et catholiques, avaient chacun leur demi-heure l'un de ces trois jours-là. Supprimer toute émission religieuse au poste national, c'est donc assurer la neutralité? L'Etat trouve-t-il que le matérialisme et l'apathie de jeunesse en Europe ne sont pas assez de désastres dans notre pays que cette heure et demie d'émission religieuse par semaine lui semble superflue?
Les centaines de milliers d'auditeurs, croyants ou non, que les paroles du P. Lhande ont souvent émus jusqu'au fond de l'âme se demanderont si, sous prétexte de neutralité, on reviendrait aux insipides d'avant-guerre?
On se plaignait déjà de la décadence des programmes depuis la gestion d'Etat de Radio-Paris. Que va-t-il rester si l'on supprime avec la diffusion de ces magnifiques moments d'équilibre, une des raisons qu'avait encore l'étranger de se mettre aux écoutes de la France?
L'Etat sait-il seulement le nombre de Français devenus radiophiles parce qu'ils avaient entendu un discours diffusé du P. Lhande ou du P. Padé? C'est là que paré et parleront la France. Est-il honnête de les frustrer de leur plaisir?
Nous espérons qu'il se produira un tel concert de protestations que l'on reviendra immédiatement sur une mesure aussi impopulaire.

La médaille militaire au titre des réserves

Paris, 4 janvier. — Le Journal Officiel a publié vendredi matin le tableau de concours pour la Médaille militaire au titre des réserves.
Ce tableau, qui concerne l'année 1933, comporte 10.000 noms environ.

La conférence de la Petite Entente est remise à une date indéterminée

Belgrade, 4 janvier. — A la suite des entretiens de M. Yevitch et de M. Titulesco, qui se sont déroulés dans le salon de M. Yevitch, entre Zsreb et Vinkovci, il a été décidé d'ajourner sine die la conférence de la Petite Entente, qui devait se tenir à Zagreb, le 8 de ce mois.

La "Croix du Sud" a traversé l'Atlantique en dix-neuf heures

Paris, 4 janvier. — Après avoir battu le record du monde de distance en ligne droite, en un vol de l'étang de Berre à Saint-Louis-du-Sénégal (4.300 kilomètres), l'hydravion géant « Croix du Sud » a poursuivi son voyage vers l'Amérique du Sud.
Mercredi après-midi, à 15 h. 53, il quittait Saint-Louis-du-Sénégal à destination de Natal. Dix-neuf heures après l'envol, c'est-à-dire jeudi, à 11 h., la coque de l'hydravion touchait les eaux américaines après avoir traversé l'Atlantique Sud.
Ce vol magnifique met une fois encore en relief les qualités indéniables du quadrimoteur Latécoère-Hispavo-Sulzer. Deux bonds, deux performances remarquables. Après le record de distance en ligne droite, la traversée de l'Atlantique Sud.
Ces deux exploits ont significatifs et font à la fois honneur et à nos siles et à l'équipage, composé du capitaine de corvette Bonnot, du lieutenant de vaisseau Jespers, du premier maître pilote Gauthier, du radio Emout et du mécanicien Duruthy, qui grâce à ses connaissances techniques approfondies a su tirer le meilleur parti de la machine qui, en ordre de marche, ne pèse pas moins de 23 tonnes.
Le côté magnifique de ce voyage, car il s'agit bien d'un voyage et non d'un raid, c'est qu'il a été accompli simplement et que l'appareil est un hydravion purement commercial pour le futur trafic régulier France-Amérique du Sud.
Dans quelques temps, cet hydravion, après ses vols expérimentaux accomplis d'un plein succès, sera en France et dans un avenir très proche, il devra accomplir sans arrêt la même mission pour laquelle il est destiné et qui sera d'acheminer avec la plus grande rapidité le courrier qu'il transportera dans sa coque, vers l'Amérique du Sud. Aujourd'hui, le commandant Bonnot et ses compagnons viennent de mesurer le chemin de la future exploitation, après avoir mis en valeur les qualités de robustesse du matériel et des possibilités de son utilisation.
La conclusion qui découlait de l'essai est de mettre en service, dans le délai le plus bref, la ligne tant attendue France-Amérique.

LA CHASSE AUX RECORDS AÉRIENS



Le Santos-Dumont, nouvel hydravion géant de 2.600 C.V., est en ce moment à l'étang de Berre où il fait des essais en vue de tenter prochainement de battre le record de distance en ligne droite depuis quelques jours par la Croix du Sud.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE LA RUE D'AMSTERDAM, A TOURCOING

Ce que nous dit la victime
Nous avons annoncé dernièrement que M. Lucien Léger, le concierge des Etablissements Wattinne, rue d'Amsterdam, à Tourcoing, qui au cours de la soirée du 20 décembre fut la victime d'une lâche agression de la part d'un domestique de l'usine, nommé Jules Coutrou, se trouvait dans un état satisfaisant.
Cet état n'a fait que s'améliorer, grâce aux soins vigilants dont il fut entouré et nous avons pu entendre de sa bouche les explications relatives à ce drame, qui fallit lui coûter la vie.
Tandis que le blessé se trouve maintenant en convalescence, l'enquête judiciaire reprendra son cours, mais nous avons tenu à donner à nos lecteurs la primeur d'une information aussi exacte que possible de ce drame.
AUPRES DU BLESSÉ
A la clinique du docteur Decherf.
Un couloir, un escalier, un palier, où tout est tenu dans une propreté et un soin méticuleux. Des chambres à droite et à gauche.
Une chambre assez vaste trois lits occupés par des malades en des lits ouverts en convalescence, un chevet disposé vellent trois femmes, trois épouses sans doute.
Nous nous adressons à l'une d'elles.
— M. Léger, n'est-il pas là?
— Le lit en face, Monsieur.
La tête entourée d'une bande, l'œil s'échappant quelques cheveux grisonnants, la main gauche bandée elle aussi, le blessé a bonne mine. M. Léger, qui se tenait quelque peu à l'écart, s'approche.
Nous nous présentons et adressons à M. Léger nos vœux de prompt et définitive guérison.
Sur la table de nuit voisine avec une tasse et l'Almanach du « Journal de Roubaix », lecture saine, éduquée et saine à changer les idées noires. Tout ce qu'il faut en un mot pour achever de guérir un malade en convalescence.
— Vous l'avez échappé belle ce soir-là!
— Mon Dieu, oui! N'était l'arrivée inopinée du directeur et du chauffeur de l'usine, mon adversaire m'aurait achevé.
Nous nous asseyons près du blessé. M. Léger tient à parler, ça se voit. Tout ce qu'il a pu dire jusqu'à présent touchant cette malheureuse tentative n'est qu'une version incomplète.
— Vous êtes donc en mauvais termes avec Jules Coutrou?
— Absolument, mais Coutrou avait un caractère irascible et pour des bagatelles il tenait rancune, mais une rancune doublée d'une haine mortelle.
« VEUX-TU UN JARDIN ? »
— Veux-tu un jardin? Il demandait un jour de moi, j'avais obtenu de M. Wattinne un terrain à cultiver, à proximité de l'usine. Trop grand pour mes seuls besoins personnels, j'en offrais une partie à Coutrou, qui accepta.
« Au bout d'un moment, il me dit que la terre n'était pas bonne à cultiver, qu'elle ne produirait rien et qu'il ne garderait pas le jardin.
« Evidemment, on n'obtient rien sans peine et sans travail, ni sans soins. Coutrou n'était rien obtenu d'une terre qui demandait une certaine préparation.
« Un soir, il arriva ce me disant: « Parait que c'est pour l'ancien concierge que tu veux céder des légumes. Tu l'as dit à d'autres. »
« Je lui répondis qu'il mentait, car jamais je n'avais eu l'intention d'offrir à d'autres des produits récoltés avec beaucoup de peine.
« Le mot de « mentir » la claqua et jusqu'à un mois d'arrêt il ne m'adressa plus la parole.
« TU FERAS BIEN DE ME LES DONNER TES BILLETTS DE MILLE »
« Quand vint le mois d'août, nous nous disputâmes, ma femme et moi, à propos de quelques jours de congé pour partir en voyage. M. Coutrou l'ayant approuvé, ma femme se trouva en sous-sol sans aucune justification.
« Tu feras mieux de me les donner tes billets de mille, en 1933 et en 1934.

SIR JOHN SIMON CHEZ M. MUSSOLINI

Sir John Simon, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, a eu, jeudi matin et jeudi après-midi, deux nouveaux entretiens avec M. Mussolini, au sujet des grandes questions actuelles de politique internationale.